

Arrêté municipal no. 48

Un arrêté municipal pour désigner et établir une zone d'amélioration des affaires à l'intérieur de la Ville de Shippagan.

ATTENDU QUE la loi sur les zones d'amélioration des affaires, laquelle a été proclamée et devint valable le 15 juillet 1981, permet qu'une municipalité désigne par arrêté municipal une zone d'amélioration des affaires; et

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Shippagan, croit qu'il soit dans l'intérêt publique qu'une telle zone soit établie; et

ATTENDU QUE toutes les conditions préalables pour proclamer un arrêté municipal ont été suivies;

PAR CONSEQUENT QU'IL SOIT PROCLAME par le Conseil de la Ville de Shippagan comme suit:

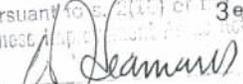
1. La zone ci-après décrite à l'intérieur de la Ville de Shippagan est par les présentes désignée comme une zone d'amélioration des affaires.

Voir annexe "A".

Proclamé ce 5 jour de février 1990.

  
\_\_\_\_\_  
Greffier

  
\_\_\_\_\_  
Maire

	1 <sup>re</sup> lecture	Le 16 janvier 1990
APPROVED	2 <sup>e</sup> lecture	Le 16 janvier 1990
Pursuant to s. 2(10) of the Business Improvement Act, R.S.Q.	3 <sup>e</sup> lecture	Le 5 février 1990
		
Maire de la Ville de Shippagan		
le 6 juin 1990		

# La technologie se rapprochera de l'utilisateur



Comité Aide au Développement  
des Collectivités Népisiguit Inc.  
Nepisiguit Community Future Committee Inc.

## OFFRE

Une série de séminaires intitulés «Perfectionnement des Gestionnaires» dispensés par la Banque Fédérale de Développement.

Les séminaires s'adressent au personnel cadre des entreprises locales désireuses de se familiariser davantage avec les différents aspects de la gestion.

Les participants pourront choisir 60 heures de cours parmi les 27 suivants, tels que:

- Le recrutement et la sélection du personnel
- Crédit et recouvrement.
- La maîtrise du stress.
- La motivation du personnel.
- Comment obtenir du financement, etc.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire, avant le 9 janvier 1990, en communiquant avec Huguette Doucet Lagacé au numéro de téléphone 548-5951.

## La décennie des 90 et ses nouveautés

### D'APRÈS REUTER ET PRESSE CANADIENNE

■ Un magnétoscope trône dans six foyers sur dix, en Occident. Sur la face avant de l'appareil, une pendule numérique clignote. Elle n'est pas à l'heure: symbole technologique et caricatural de la décennie qui s'achève.

L'inaptitude de nombreux consommateurs à mettre cette pendule à l'heure représente le défi auquel doit s'atteler l'industrie électronique, à l'aube des années 90.

Le monde de l'innovation a passé ces dix dernières années à inonder le monde de machines toujours plus petites, rapides, élaborées et solides.

Ingénieurs et psychologues reconnaissent que la poussée technologique a perturbé les utilisateurs qui étaient censés s'y adapter, incitant les industries électroniques à modifier leur politique en matière de re-

cherche et de développement.

«Il faut que la technologie se rapproche de l'utilisateur», reconnaît Bob Taylor, directeur de la stratégie de marketing pour Digital Equipment, en Grande-Bretagne.

«Nous devons regarder comment les gens travaillent et nous demander comment faire mieux pour les aider. Si on fait cela, nous ne serons même pas en mesure de prédire tout ce que la technologie pourra apporter», ajoute-t-il.

Pour aider les gens «à faire mieux», chercheurs et ingénieurs se penchent, non pas sur le moyen de traiter davantage d'informations plus rapidement, mais sur la façon d'utiliser l'information déjà engrangée.

Personne ne doute que, dans les dix années à venir, un plus grand nombre d'opérations puissent être automatisées, mais les experts pensent que l'accent sera mis sur la facilité d'utilisation et les applications concrètes.

### Le jargon

Le jargon que s'échangent les initiés dans les conférences spécialisées — multi-tâches, reconnaissance de la parole, communications personnelles, écrans plats ou scannographiques — relèvent de technologies ayant pour objet de rendre plus simples les systèmes existants et plus accessibles les données qu'ils contiennent.

Pour les experts qui forgent ce vocabulaire, le cliché des années 90 sera «révolution de l'information», tout comme la décennie précédente a vécu la «révolution de l'informatique», modification radicale du mode de vie, qui a véritablement commencé en 1981 avec l'intro-

duction de l'ordinateur personnel IBM.

Construit à l'aide de composants standards, le PC d'IBM a fait entrer la puissance informatique dans les bureaux, mais a surtout établi une norme sur un marché préalablement divisé en fiefs bien gardés.

Pour la première fois, les consommateurs pouvaient entrer dans n'importe quel magasin d'informatique du monde entier et acheter matériels et logiciels compatibles.

Des entrepreneurs pouvaient lancer une société d'information au fond d'un garage et beaucoup l'ont fait. Des étudiants pouvaient écrire leurs propres programmes. Des employés de New York pouvaient transmettre des feuilles de calcul électroniques à des collègues de Zurich. De petits épiceries pouvaient automatiser leurs feuilles de paie. Quiconque, équipé d'un PC et d'une imprimante, pouvait lancer une lettre confidentielle ou devenir consultant.

### Mort de la machine à écrire

De nouvelles industries naquirent, de vieilles entreprises furent révolutionnées.

La machine à écrire et le livre de comptes ont pratiquement disparu des bureaux.

La technologie a progressé à pas de géant. Le moindre PC de bureau est à présent plus puissant que les gros systèmes d'il y a vingt ans et les machines portables actuelles dépassent de loin les performances des premiers ordinateurs personnels d'IBM.

Que faut-il attendre, se demandent les utilisateurs? Des milliers d'ordinateurs et d'autres machines perfectionnées encombrant bureaux et maisons. Une fraction seulement de leurs possibilités sont mises à profit.

Première conséquence: les ventes d'ordinateurs ont considérablement fléchi cette année, les entreprises cherchant désormais à exploiter au mieux les milliards d'octets qu'elles ont achetés depuis une décennie.

Parallèlement, les consommateurs manifestent peu d'intérêt pour les derniers gadgets disponibles: télévision haute définition, bandes audio numériques, machines de fac-similé personnelles et, bien sûr, ordinateurs domestiques.

Plus grande société informatique mondiale, IBM a sans doute plus d'influence sur la technologie que toute autre entreprise mondiale. «Big Blue» n'hésite plus maintenant à faire passer la demande des consommateurs avant les merveilles de laboratoire.

«Dans les années 90, la croissance de notre industrie dépendra de la façon dont nous infléchirons la technologie pour répondre aux besoins des utilisateurs», estime George Conrades, directeur général du marketing chez IBM.

Pour les chercheurs et théoriciens qui passent leur temps à penser la technologie de demain, le consommateur attend surtout de l'information, comment y accéder et

VILLE DE SHIPPAGAN TOWN OF SHIPPAGAN



## AVIS PUBLIC

(En vertu de l'article 2 de la Loi sur les zones d'amélioration des affaires)

Le conseil municipal de Shippagan Inc. a l'intention d'adopter un arrêté intitulé «Arrêté adoptant la zone d'amélioration des affaires», qui se lit comme suit:

«Du côté ouest de la ville à partir de et incluant Gino Gas Bar sur la 1ère Rue, puis empruntant et incluant l'ancien chemin de fer jusqu'aux et incluant les lots appartenant à la municipalité longeant la 7e et la 10e Rue jusqu'à la rue Hôtel de Ville. Ensuite, longeant et incluant le chemin de fer jusqu'au centre d'achat «Le Carrefour», pour y inclure celui-ci. À partir du centre d'achat, y inclure les lots longeant le côté sud du Boulevard J.D. Gauthier jusqu'à la 17e Rue pour ensuite y inclure les lots situés du côté est de la 16e Rue jusqu'au pont. Ensuite, les lots situés du côté ouest de la 16e Rue à partir de la Gôlette et incluant celle-ci jusqu'au Boulevard. De là, incluant les lots situés du côté nord du Boulevard jusqu'à la 12e Rue. Sur la 12e Rue, en allant vers le nord jusqu'au barbière Mazerolle pour ensuite longer cette rue jusqu'au Havre. Y inclure tous les lots situés entre la 12e et la 9e Rue incluant la Caisse Populaire et le lot vacant situé au nord de celle-ci. Ensuite, à partir de la Caisse Populaire en allant vers l'ouest, y inclure tous les lots longeant le Boulevard jusqu'à la 1ère Rue en incluant le commerce «Caterpillar» et allant vers le sud jusqu'à la 1ère Rue jusqu'au et incluant le commerce «PMC» pour ensuite revenir au point de départ.

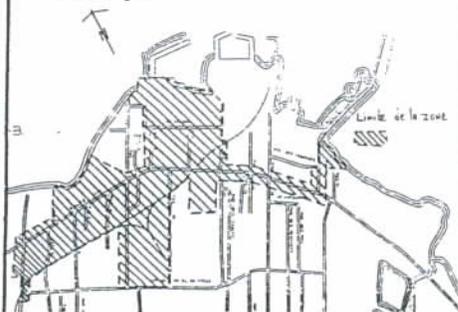
Le but de cet arrêté est de désigner une «zone d'amélioration des affaires» pour Shippagan et d'obtenir des subventions du gouvernement provincial afin de revitaliser le centre-ville.

Une réunion se tiendra le 16 janvier 1990 à 19h00 en la salle du conseil de Shippagan pour y entendre les oppositions à l'arrêté.

Les oppositions au projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du secrétaire-greffier avant l'échéance de la date fixée pour l'audition aux oppositions.

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN INC.

Par: Elol Haché  
Secrétaire-greffier



## VENTE PAR SOUMISSION

Chemin Haché à Rivière du Portage, terrain d'environ 1.6 acres comprenant maison unifamiliale avec deux appartements détachés.

Veuillez faire parvenir votre soumission pour le 19 janvier 1990 à:

R. Gauvin  
Caisse Populaire  
de Tracadie  
C.P. 3000  
Tracadie, N.-B.  
E0C 2B0



The City of Moncton  
La Ville de Moncton  
Nou Brunswick  
Canada

LA VILLE DE MONCTON  
NOUVEAU-BRUNSWICK  
CANADA  
AVIS

Le Conseil Municipal de Moncton a élu un comité de (3) trois citoyens, M. Ashley Sobey, M. Alex LeBlanc et M. L. I. McLaughlin pour étudier les rémunérations, honoraires, allocations de dépenses, etc. des membres du Conseil de Ville de Moncton.

Le Comité des Citoyens s'intéresse beaucoup à l'opinion publique des gens de notre Communauté sur ce sujet. Les membres du Conseil Municipal de Moncton sont vos administrateurs et sont à votre service.

Si vous avez des commentaires qui pourraient aider le Comité de Révision, prière d'adresser votre opinion, par écrit, à:

M. Michael B. Sullivan  
Directeur - Services Administratifs  
774 rue Main - Suite 619  
Hôtel de Ville, Moncton  
N.-B. E1C 1E8

M. Sullivan recevra les soumissions du Public en Général jusqu'au mercredi, le 17 janvier 1990 à 17h00.

Nous souhaitons et encourageons votre participation.

M.B. Sullivan  
Directeur des Services Administratifs

## Annexe "A"

" Du côté ouest de la ville à partir de et incluant Gino Gas Bar sur la 1<sup>ère</sup> Rue, puis empruntant et incluant l'ancien chemin de fer jusqu'aux et incluant les lots appartenant à la municipalité longeant la 7<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> Rue jusqu'à la rue Hôtel de Ville. Ensuite, longeant et incluant le chemin de fer jusqu'au centre d'achat "Le Carrefour", pour y inclure celui-ci. A partir du centre d'achat, y inclure les lots longeant le côté sud du Boulevard J.D. Gauthier jusqu'à la 17<sup>e</sup> Rue pour ensuite y inclure les lots situés du côté est de la 16<sup>e</sup> Rue jusqu'au pont. Ensuite, les lots situés du côté ouest de la 16<sup>e</sup> Rue à partir de la Goélette et incluant celle-ci jusqu'au Boulevard. De là, incluant les lots situés du côté nord du Boulevard jusqu'à la 12<sup>e</sup> Rue. Sur la 12<sup>e</sup> Rue, en allant vers le nord jusqu'au barbier Mazerolle pour ensuite longer cette rue jusqu'au Havre. Y inclure tous les lots situés entre la 12<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> Rue incluant la Caisse Populaire et le lot vacant situé au nord de celle-ci. Ensuite, à partir de la Caisse Populaire en allant vers l'ouest, y inclure tous les lots longeant le Boulevard jusqu'à la 1<sup>ère</sup> Rue en incluant le commerce "Caterpillar" et allant vers le sud de la 1<sup>ère</sup> Rue jusqu'au et incluant le commerce "PMC" pour ensuite revenir au point de départ.